

Marius Hurard, le grand oublié

S'il y a un grand oublié dans l'histoire de la Martinique c'est bien Marius Hurard, natif de Saint-Pierre, qui n'est pas honoré à hauteur de ses engagements et de son action pendant toute la deuxième moitié du 19^e siècle.

Il fut, en effet, à la tête du combat pour l'instauration de l'école laïque à la Martinique à une époque où l'enseignement était non seulement dispensé par des religieux mais aussi réservé aux enfants de l'élite blanche créole.

Nous avons quelque mal aujourd'hui à nous représenter ce que recouvrait la lutte entre la classe békée et la classe mulâtre, d'une part et celle qui opposait les partisans de l'Église et ceux de la laïcité, de l'autre.

Luttes féroces dont on retrouve la trace dans les deux plus grands journaux pierrotins de l'époque : *Les Antilles*, organe de la classe békée et *Les Colonies* dont Marius Hurard fut le fondateur.

On peut se reporter aussi à l'ouvrage fondamental du Blanc créole Gaston Souquet-Basiège, *Le Préjugé de race aux Antilles*, paru en 1880.

A cette époque, le Jardin des Plantes de Saint-Pierre était le lieu de duels réguliers entre les deux camps, cela pour un article trop virulent ou une admonestation électorale jugée diffamatoire.

Celui qui s'estimait bafoué adressait alors un « cartel » à son adversaire, sorte de carton d'invitation à un duel à l'épée ou au pistolet.

C'est dire à quel point un siècle et demi plus tard les choses ont changé.

Hurard, avocat brillant, né l'année même de l'abolition de l'esclavage, 1848 donc, s'est souvent battu en duel, parfois à l'épée, mais, le plus souvent avec sa plume et son journal.

L'enseignement laïque fut son cheval de bataille et on lui doit la création du lycée de Saint-Pierre pour les garçons et d'un pensionnat colonial pour les filles, toutes choses obtenues grâce à la ténacité d'un homme qui, en plus d'être un avocat, était aussi un homme politique, devenu dirigeant du Parti Républicain et dont l'objectif principal fut de transformer la colonie qu'était la Martinique en département français.

Quand on sait que ce parti a existé pendant 37 ans (de 1848 à 1885), que Marius Hurard fut élu, deux fois député, à l'Assemblée nationale, on mesure à quel point la loi de Départementalisation portée par Aimé Césaire en 1946 fut l'aboutissement d'une très vieille revendication.

Marius Hurard fut, certes, le père de l'école laïque à la Martinique mais aussi celui de l'idée de départementalisation, cela à une époque où la classe békée penchait vers une forme d'autonomie.

On l'oublie trop souvent !

Il y a un fait qui est également ignoré et qui a son importance : lorsqu'Hurard fut élu Président du Conseil Général de la Martinique en 1880, il fit voter des crédits pour la création d'écoles laïques à la Martinique, cela avant la fameuse loi de Jules Ferry qui, en 1881, instaura l'école gratuite, laïque et obligatoire dans l'Hexagone.

Mieux : il n'hésita pas à traverser l'Atlantique sur ses propres deniers afin de recruter des enseignants métropolitains pour le lycée de Saint- Pierre.

Ces derniers, tout comme lui, décédèrent dans l'éruption du 8 mai 1902 et c'est devant les tombes de ces hussards noirs de la République que nous nous recueillons aujourd'hui.

Quoiqu'il eut une vie assez brève (il décéda à 54 ans), quoiqu'il se brouillât avec son meilleur ami et bras droit politique, Ernest Deproge (ce dernier étant partisan de l'autonomie), quoique les historiens d'aujourd'hui lui reprochent d'avoir trahi la classe de couleur en s'alliant avec la classe békée, plus précisément avec la fraction républicaine de cette dernière, en créant un nouveau parti politique, il ne faut pas regarder le passé avec les lunettes du présent.

Il faut éviter le manichéisme et les analyses réductrices.

Ainsi la différence politique en Mulâtres et Noirs n'existe plus aujourd'hui et la classe békée s'est totalement retirée du champ politique, elle qui autrefois, compta nombre de maires, de conseillers généraux, de députés et de sénateurs.

Nous devons faire l'effort de regarder le passé avec les lunettes du passé et ce faisant, donner toute sa place au rôle qu'a joué Marius Hurard non seulement dans sa ville de Saint-Pierre mais aussi pour toute la Martinique.

Il n'est pas normal que seule une école primaire de la ville de Fort-de-France (ex-IUFM – Pointe des Nègres) porte son nom.

Je proposerai au Conseil Municipal de dénommer le futur groupe scolaire à son nom.

Nous sommes les fils et les filles d'Hurard, les bénéficiaires en tout cas de l'action qu'il a menée avec tant de détermination et peut-être a-t-il ouvert la voie d'une possible réconciliation entre Békés et gens de couleur, cela bien avant le « Courbaril » planté sur l'Habitation Clément par le plus éminent des Noirs et le plus éminent des Békés en décembre 2001.

Marius Hurard fut un combattant, un républicain, un partisan farouche de la laïcité, un visionnaire et ne pas honorer sa mémoire, sans idolâtrie aucune, reviendrait, purement et simplement, à occulter une part de nous-mêmes.

Saint-Pierre, 8 mai 2024

Christian Rapha
Maire de Saint-Pierre